

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
27/08/2020

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 9
Nombres de membre Absents : 2
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 11

Date Affichage
27/08/2020

Séance du 3 septembre 2020

L'an deux mille vingt et le trois septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : Mme BADIE F., M. BRILLARD M., M. CORREIA J., Mme DABOUIS N., M. LAUBRAY J, M. PUJOL D., M. VAILLS S, M.J.D DOMINGO.

Procuration : V. PICHEYRE à M. PETITQUEUX P ; M. MIRAN P. à M. BRILLARD

Objet de la Délibération

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ASSOCIATION DES NEIGES CATALANES

Monsieur le Président rappelle qu'à la suite du renouvellement général des Conseil Municipaux des 15 mars et 28 juin 2020, il convient de procéder à l'élection des délégués pour représenter la commune au sein des divers syndicats Intercommunaux.

Le Conseil Municipal, par application des dispositions de l'article L 5212-7 du Code Général de Collectivités Territoriales élit :

ASSOCIATION DES NEIGES CATALANES :

Titulaire : - Mme. BADIE F.
- M. LAUBRAY J.
Suppléants : -M.BRILLARD M.
-M.PETITQUEUX P.

Cette délibération annule et remplace la 2020-D034.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 3 septembre 2020.

